

DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE

« C MON BAFA »

Règlement Bourse

La ville de Cherbourg-en-Cotentin met en place un accompagnement et une aide financière pour les jeunes Cherbourgeois de 16 à 25 ans souhaitant s'inscrire dans une formation BAFA.

Article 1 - DÉFINITION ET OBJECTIFS DE LA BOURSE

L'accompagnement et l'aide financière proposée ont pour but de faciliter l'accès au BAFA des jeunes Cherbourgeois et de former davantage de jeunes animateurs volontaires. La bourse s'élève à 300€ maximum pour la session de formation générale (BAFA 1) et de 200€ maximum pour la session d'approfondissement (BAFA 3). Elle sera déduite du coût de la session concernée directement auprès de l'organisme de formation choisi par le stagiaire.

Critères d'éligibilité :

- être âgé de 16 à 25 ans révolus au moment de l'entrée en formation BAFA
- être résidant de Cherbourg-en-Cotentin
- Pour les jeunes n'ayant aucune expérience en lien avec l'animation, une immersion sera demandée avant validation d'un financement (un accompagnement sera proposé en lien avec le C Citoyen)

Article 2 - DÉMARCHES A SUIVRE

L'attribution de la bourse est soumise :

- **au dépôt du dossier de demande** ci-joint à partir de novembre par mail à cmonbafa@cherbourg.fr ou directement auprès du *Service parcours et participation citoyenne - 13 rue tour carré - 50100 Cherbourg-en-Cotentin*
(Dossier disponible sur le site internet de la ville ou auprès des mêmes structures que pour C Citoyen)
- **à un entretien pour échanger sur le projet de formation.** Cet entretien prendra la forme d'une commission composée de l'élue à la jeunesse et/ou de techniciens du département jeunesse. Elle aura lieu entre janvier et février de chaque année et permettra de statuer sur la demande de bourse BAFA au moyen d'une grille de critères.
(Une 2ème commission sera possiblement organisée dans l'année selon le nombre de demande)

En cas de validation, le jeune aura libre choix de l'organisme de formation à la condition qu'il soit habilité par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

L'accompagnement et l'attribution de la bourse C MON BAFA sera symbolisée par la signature d'un contrat d'engagement moral entre le jeune et la Ville de Cherbourg-en-Cotentin.

La session de formation devra être au maximum réalisée avant la fin de l'été de l'année scolaire en cours pour ceux ayant obtenu un financement lors de la 1ère commission.

Un accompagnement par un technicien du département jeunesse sera proposé pour renseigner sur le métier d'animateur occasionnel et la formation BAFA, pour orienter vers des lieux de stages / emplois saisonniers ou pour aider à constituer le dossier de demande de bourses.

Article 3 - MONTANT ET VERSEMENT DE LA BOURSE

Cette bourse est cumulable avec les autres aides existantes (C Citoyen, Atout Normandie, CAF, les Comités Sociales et Economiques d'Entreprises (CSE)...) sous réserve que le reste à charge du stagiaire ne soit pas au-dessous de 0€, toutes autres aides déduites (Région, département, CNAF, collectivités, CSE etc...).

La bourse C Mon Bafa sera versée directement auprès de l'organisme de formation choisi par mandat administratif.

Article 4- : PROTECTION DES DONNÉES

Le nouveau Règlement Général européen sur la Protection des Données personnelles (**R.G.P.D.**) est entré en vigueur depuis le 25 mai 2018. Celui-ci requiert le consentement de toute personne qui communique ses données personnelles à un organisme public.

De ce fait, la commune de Cherbourg-en-Cotentin a besoin de votre consentement afin de pouvoir recueillir et traiter vos données personnelles dans le cadre du *dispositif* « C MON BAFA ». **Aussi, merci de bien vouloir lire et compléter soigneusement le présent formulaire :**

4.1 Objectif du traitement et destinataires de vos données personnelles

Pour votre information, les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont destinées au dispositif C MON BAFA et font l'objet d'un traitement informatique. Elles n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est strictement nécessaire au traitement de votre dossier et/ou à des fins de statistiques.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux services de la Direction Coordination des Politiques Publiques et des services de Cherbourg-en-Cotentin en lien avec le dispositif C Mon Bafa.

4.2 Conservation des données et droits des usagers :

Vos données sont conservées pendant les 2 ans à la date de votre engagement. Pendant cette période, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés

Le responsable du traitement de vos données personnelles est la commune de Cherbourg-en-Cotentin, représentée par son maire Benoît Arrivé.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2019 et applicable dès le 25 mai 2018 (R.G.P.D.), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation de traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en adressant un courrier par voie postale : Commune de Cherbourg-en-Cotentin - Délégué de la Protection des Données - 10, Place Napoléon - 50100 Cherbourg-en-Cotentin ou en envoyant un mail à dpd@cherbourg.fr,

Egalement, pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.) sur www.cnil.fr.

Demande de consentement RGPD :

Je, soussigné(é) _____ accepte que

Mes données personnelles*

Mes données personnelles et celles de mon enfant*

saisies dans les documents relatifs à « C Mon BAFA » soient traitées dans le cadre de ce dispositif

A Cherbourg-en-Cotentin, le _____

Signature du jeune

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature du responsable légal

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)



Formulaire de demande « C MON BAFA »

Ce formulaire de demande de bourse constitue une étape obligatoire pour bénéficier de l'accompagnement et de la bourse « C Mon Bafa » proposée par la ville de Cherbourg-en-Cotentin. Dans le cas où la demande concerne un mineur, il ou elle devra co-signer ce formulaire avec son/ses responsables légaux.

REPRÉSENTANTS LÉGAUX (pour les mineurs)

Nom : _____	Prénom : _____
Adresse complète : _____ _____	
E-mail : _____	
Tel : _____	

COORDONNÉES DU JEUNE

Nom : _____	Prénom : _____
Date de naissance : _____	Tel : _____
Adresse complète : _____ _____	
E-mail : _____	
Type de stage demandé :	
<input type="checkbox"/> SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE (BAFA 1)	
<input type="checkbox"/> SESSION D'APPROFONDISSEMENT OU DE QUALIFICATION (BAFA 3)	

TES MOTIVATIONS

Explique-nous ton projet de formation BAFA ?

Je soussigné) _____ déclare être*

majeur(e) mineur(e) émancipé(e) le représentant légal du mineur

atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions relatives à la demande de bourse
« C MON BAFA » et m'engage par là-même à les appliquer dans chacun de ses articles.

Fait à _____ le _____

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Signature du Jeune

Signature du responsable légal

Justificatifs à joindre au formulaire de demande :

- o Une copie d'une pièce d'identité justifiant l'âge du demandeur
- o Un justificatif de domicile

Dossier de demande à déposer à partir de novembre par mail à cmonbafa@cherbourg.fr ou au *Service parcours et participation citoyenne - 13 rue tour carré - 50100 Cherbourg-en-Cotentin*